



Moury Construct SA : Rachat d'actions propres

Ans, le 6 octobre 2025.

Conformément à l'article 8:4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis le 30 septembre et 1^e octobre 2025, sur Euronext Brussels, 300 actions propres aux prix de respectivement 632,00 € et 620,00 € par action.

Ces opérations de rachat ont été effectuées en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

Détail de l'opération :

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
30 septembre 2025	200	632,00	126.400
1 ^e octobre 2025	100	620,00	62.000

Suite à ces opérations, Moury Construct détient 5.555 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,39% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet

Directrice Financière

Rue des Anglais 6A

B-4430 Ans

Tél : 04/344 .72.11

E mail : investisseurs@moury-construct.be Site : www.moury-construct.be